

PROJET PEDAGOGIQUE  
2022-2023



# SOMMAIRE

<b>1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen .....</b>	<b>Page 4</b>
--	---------------

<b>A. Rappel des orientations du Projet Éducatif .....</b>	<b>Page 4</b>
--	---------------

<b>B. Organisation fonctionnelle.....</b>	<b>Page 5</b>
---	---------------

B.1. Localisations et contacts .....	Page 5
--------------------------------------	--------

B.2. Périodes d'ouverture et inscriptions.....	Page 6
--	--------

B.3. L'équipe .....	Page 6
---------------------	--------

B.4. Restauration.....	Page 6
------------------------	--------

B.5. Communication.....	Page 7
-------------------------	--------

B.6. Tarifs .....	Page 7
-------------------	--------

<b>C. Principes, valeurs et objectifs de l'équipe .....</b>	<b>Page 7</b>
---	---------------

C.1. Présentation des principes fondamentaux .....	Page 7
--	--------

C.2. Présentation et déclinaison des valeurs défendues.....	Page 8
---	--------

C.3. Présentation des grands axes pédagogiques et des objectifs Généraux .....	Page 8
---	--------

<b>D. Modalités d'évaluation.....</b>	<b>Page 10</b>
---------------------------------------	----------------

<b>2. Présentation de l'ALSH « l'Annexe» .....</b>	<b>Page 11</b>
--	----------------

<b>A. Les moyens .....</b>	<b>Page 12</b>
----------------------------	----------------

A.1 Matériels .....	Page 12
---------------------	---------

A.2 Humains.....	Page 12
------------------	---------

<b>B. Le public des CM2 et la particularité de l'accueil de loisirs .....</b>	<b>Page 13</b>
---	----------------

<b>C Objectifs, démarche et projets.....</b>	<b>Page 15</b>
--	----------------

<b>D. Méthode d'évaluation .....</b>	<b>Page 19</b>
--------------------------------------	----------------

<b>Documents Complémentaires .....</b>	<b>Page 20</b>
--	----------------



## 1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

Depuis 2006, la ville d'Oberhausbergen offre à ses habitants un service périscolaire pour les enfants de 3 à 11 ans.

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale avec la croissance démographique, celle-ci a choisi depuis 2 ans, de diversifier en deux lieux d'accueil adaptés aux âges des enfants et des besoins de sécurité, en période scolaire sur le temps méridien.

- « **Les ExplOrateurs** » pour les enfants de 3 à 11 ans, du CP au CM1.
- « **L'annexe** » pour les enfants de 10 à 11 ans, en classe de CM1 et CM2.

Aménager ce service en deux lieux de vie, de découverte, d'apprentissage et de socialisation, a permis de dégager des espaces d'activités qui permettent à l'enfant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

### A. Rappel des orientations du Projet Éducatif

#### 1. Les ExplOrateurs : un lieu d'animation et de découverte.

La manière dont un enfant met à profit son temps libre est importante pour son épanouissement. La fatigue, le désœuvrement sont autant d'obstacles à l'égalité d'accès de tous au savoir, à la culture et au sport. C'est pourquoi, les différents temps d'accueil des structures sont des moments privilégiés qu'il convient de ne pas négliger.

#### 2. Les ExplOrateurs : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.

L'accueil de loisirs permet d'offrir à l'enfant un terrain d'expérimentation et de découverte dans le but de développer sa curiosité et de réutiliser de nouveaux apports émotionnels, sociaux, ainsi que davantage de capacités motrices. Il s'agit de proposer à l'enfant un autre regard sur le monde qui l'entoure.

L'aménagement des temps d'accueil et des activités de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires d'une éducation globale au service de la réussite scolaire et de l'insertion de chacun. Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées aux ExplOrateurs, doivent, en lien avec les projets d'écoles, susciter l'envie de faire, et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités, afin qu'il apprenne à s'en servir.

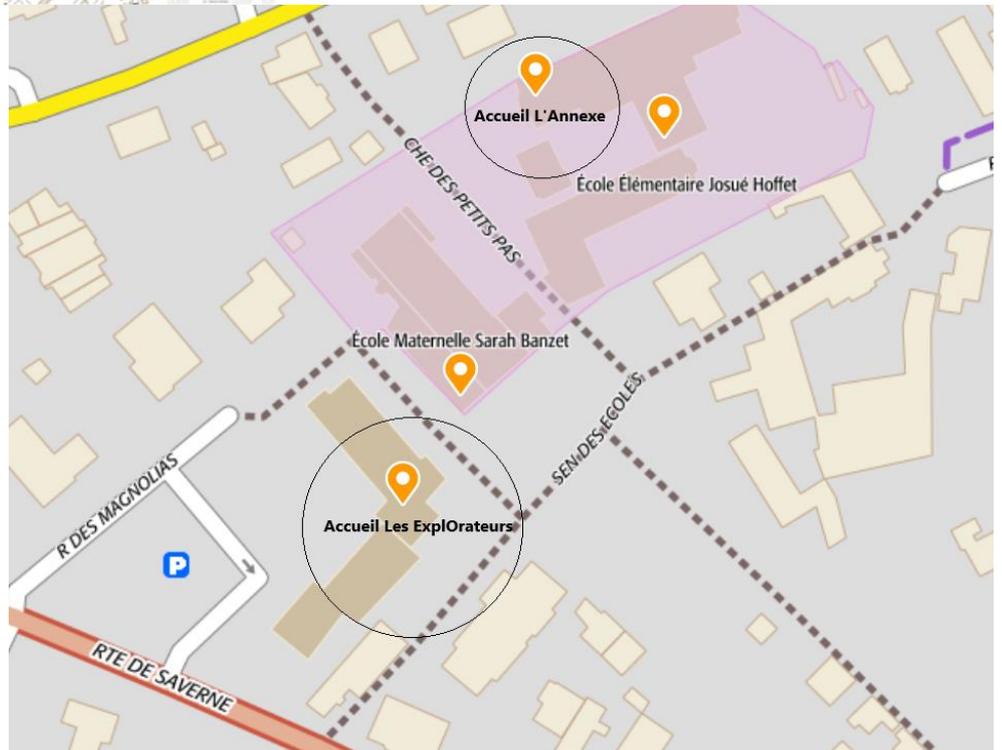
#### 3. Les ExplOrateurs : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté.

Nous devons mettre en avant la notion de citoyenneté au quotidien. Apprendre à « vivre ensemble », nécessite des règles, du respect, l'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité ; ces notions sont au cœur du projet des deux lieux d'accueil

## B. Organisation fonctionnelle

### B.1 Localisations et contacts

Les accueils de loisirs sont situés au cœur de la Ville, dans la proximité des lieux de scolarisation des enfants.



- A côté de l'école maternelle en venant par la route de Saverne, pour les 3-11 ans (les Explorateurs).
- Dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, bâtiment B, pour les enfants en classe de CM1 /CM2 (L'Annexe)

#### ***Les Explorateurs***

9 rue des magnolias  
67 205 Oberhausbergen

☎ : 03.88.56.07.96

✉ : [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com)

#### ***L'Annexe***

6A place du général Leclerc  
67 205 Oberhausbergen

☎ : 03.88.56.07.96/ 03.88.30.34.78

✉ : [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com)

## B.2 Périodes d'ouverture et inscriptions

### Périodes et horaires d'ouverture :

L'accueil de loisirs est ouvert 46 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

- 36 semaines en période scolaire [Les Explorateurs + L'Annexe]
- 10 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été) [Uniquement les Explorateurs]

Deux périodes de fermeture sont prévues, l'une durant les vacances de Noël et l'autre durant les quatre semaines précédant la rentrée scolaire de septembre.

### Inscriptions :

- Les inscriptions au temps périscolaire se font de manière annuelle ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédant l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorisations adoptés par délibération du Conseil municipal.
- Les inscriptions des vacances scolaires se font à la journée ou à la semaine, avec ou sans repas. Elles ont lieu selon les lieux de résidence suivant :

Lieu de résidence	Petites vacances	Vacances estivales
<i>Oberhausbergen et Mittelhausbergen</i>	<u>2 semaines</u> avant le début de la période.	<u>3 semaines</u> avant le début de la période.
<i>Autres communes</i>	<u>1 semaine</u> avant le début de la période.	<u>2 semaines</u> avant le début de la période.

## B3. L'équipe

Les équipes se composent de directeurs, d'adjoints, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est en tout point conforme au cadre réglementaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

## B.4. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les repas sont élaborés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

Le repas est à 4 composantes, composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine.

Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande).

Les enfants ayant une allergie alimentaire, peuvent bénéficier d'un repas spécifique, après accord avec la direction de l'accueil et du prestataire de restauration.

Les goûters du matin et du soir sont fournis par les parents.

## B.5. Communication

Nous utilisons différents canaux de communication suivant les sujets abordés.

### A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les évènements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation, les réponses aux inscriptions et informations sur la rentrée scolaire de septembre ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles et informer des évènements exceptionnels.

### A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

### Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

## B.6. Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune : [www.oberhausbergen.com](http://www.oberhausbergen.com) et dans les structures.

## C. Principes, valeurs et objectifs de l'équipe

### C.1. Présentation des principes fondamentaux

Les principes fondamentaux sont inhérents à l'environnement de l'accueil de loisirs et au métier d'animateur. L'équipe les a déclinés de la manière suivante :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

**Veiller à la sécurité physique** nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

**Veiller à la sécurité morale** peut amener à poser des sanctions qu'il faut prendre le temps d'expliquer, mais aussi à valoriser les "bonnes actions". Nous rajouterons que nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

**Veiller à la sécurité affective**, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

- La bienveillance :

Les relations au sein de la structure entre les différents acteurs doivent être faite avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein de la structure.

## C.2. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues

**Respect** et **Partage** sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

### ➤ LE RESPECT :

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

### ➤ LE PARTAGE :

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; la partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

## C.3. Présentation des grands Axes pédagogiques et des objectifs généraux

Deux unités d'accueil distinctes, dans deux bâtiments séparés exigent de la cohérence dans l'organisation. La définition des grands axes pédagogiques et des objectifs généraux permet de s'appuyer sur une base commune pour l'organisation et la continuité éducative. Les objectifs généraux sont une déclinaison des grands axes pédagogiques.

### ➤ Grands axes pédagogiques :

- Apprendre à vivre ensemble :

Rejoindre un accueil de loisirs c'est intégrer un lieu de vie collectif. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

- L'écologie et l'environnement :

Au quotidien, l'équipe œuvre pour initier et accompagner les enfants vers une démarche éco citoyenne en leur proposant des projets et une organisation des espaces dans le respect de leurs environnements.

- L'autonomie :

Les enfants sont accompagnés vers une autonomie personnelle (s'habiller seul...) qui s'adapte à leur âge.

L'accueil organisé permet également aux enfants, d'une part de participer à la vie quotidienne en les responsabilisant dans les tâches de la vie en collectivité (chef de table, débarrassage, rangement des espaces...) et d'autre part d'être acteurs de leurs loisirs en fonction de leurs compétences et sur la prise de décision en groupe ou individuel (choix des activités, trouver sa place dans les projets communs...).

➤ Objectifs généraux :

- Favoriser la responsabilisation à partir des capacités de chacun :

Nous prenons en compte l'âge, les capacités intellectuelles et motrices de chaque individu afin de valoriser les savoirs et compétences.

- Favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap :

Pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille, afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation. Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins.

Les structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Favoriser le sentiment de plaisir :

Nos structures d'accueil doivent être des lieux où les enfants **prennent plaisir** à venir. Pour eux il n'est pas toujours évident d'évoluer en dehors du cadre familial. L'équipe d'animation doit s'en soucier pour qu'ils se sentent rassurés et puissent profiter de chaque minute à l'accueil de loisirs.

- Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe :

Chaque enfant porte son histoire familiale et chaque contexte familial est différent. Nous devons tenir compte de tout ce qui nous est confié dans le strict respect de la vie privée de chacune des familles. Certains enfants demandent un dispositif d'accueil encore plus adapté en raison d'allergies, de régime alimentaire par exemple. Afin de veiller à leur sécurité l'équipe d'animation (personnel de service compris) doit en avoir connaissance et prendre des dispositions nécessaires.

L'enfant est une personne à part entière, il doit avoir la possibilité de dire non à la participation à une activité ou, à l'inverse pouvoir profiter d'animations répondant à sa demande.

- Développer la notion de Co éducation :

Le principe de coéducation concerne l'ensemble des acteurs de la vie de l'enfant. Il met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants, animateurs...).

L'équipe d'animation se doit donc d'être à l'écoute des parents, enseignants, associations... afin de travailler en commun pour le bien-être de l'enfant par le biais d'action commune qui peut par exemple prendre la forme de partenariat.

## D. Medalités d'évaluation

Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

**Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres :**

- La fréquentation et son analyse ;
- La participation aux activités.

**Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure :**

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation ;
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels ;
- le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoque le futur des différents projets de l'accueil.

**La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :**

- Positif, à pérenniser = animations et organisations répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animations et organisations répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animation et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

## 2. Présentation de l'ALSH « l'Annexe »

L'annexe accueille des enfants de 10 et 11 ans (CM1 et CM2) uniquement sur le temps méridien de 12h00 à 13h45.<sup>1</sup> Sa capacité totale est de 42 enfants.

C'est un endroit privilégié pour cette tranche d'âge qui se retrouve ainsi tous réunis et mis en valeur par cet espace réservé.

L'annexe a la particularité de se situer dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, ce qui la rend stratégique en termes de sécurité, mais aussi de disposer facilement des espaces extérieurs complémentaires (Plateau + cour).

La pause méridienne permet de faire une véritable pause dans la journée de l'enfant. C'est un moment récupérateur où les batteries font le plein.

L'organisation de l'accueil permet aux enfants de prendre un temps de repas et de profiter, avant ou après le repas, d'un temps d'animation encadré ou libre en fonction des saisons et de la thématique abordée.

### Le temps REPAS :

Le temps du repas est un moment convivial et propice aux apprentissages.

Il est présenté sous forme de buffet.

Il est demandé aux enfants de se servir au maximum seuls et de se servir de tout (minimum une cuillère de service). Ils sont encouragés à goûter à tous les aliments du menu du jour, afin de découvrir des saveurs nouvelles et de reprendre des forces.

Ils participent activement à l'organisation de ce temps. Des roulements sont organisés par rapport aux rangements et au nettoyage.

### Le temps ANIMATION :

La pause méridienne est un temps primordial pour l'enfant.

Celle-ci leur permet, en dehors du temps de repas, de :

- Participer aux activités (manuelles, artistiques ou sportives)
- Dialoguer avec le groupe ou les animateurs
- Jouer librement seul ou à plusieurs.

---

1

*Le temps d'accueil périscolaire du soir, mercredis et vacances sont organisés à l'accueil de loisirs « LES EXPLORATEURS » à Oberhausbergen.*

## A. Les moyens

### A.1- Matériels

Les locaux se situent dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué-HOFFET où sont mis à disposition :

- une grande salle partagée en 2 espaces (restauration et animation)
- un bureau de direction
- une cuisine.

La commune donne accès à toutes ses salles sportives et culturelles au service animation pour mener ses activités :

- Un centre culturel où se regroupe La médiathèque et une salle de spectacle « le PréO »
- Un centre sportif (20 minutes à pied)

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...) et d'un baby-foot.

### A.2 Humains

L'équipe est composée :

- d'une directrice diplômée BAFD
- deux animateurs (dont une adjointe de direction qui assure l'animation)

Les animateurs intervenant à l'Annexe font partie de l'équipe des ExplOrateurs qui permet de garder un lien entre les deux accueils et une continuité pédagogique (en effet, pour les enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire du soir et/ ou mercredis et vacances, ils retrouvent ces animateurs dans les locaux de l'accueil de loisirs « LES EXPLORATEURS »).

Un roulement est mis en place à chaque cycle, autrement dit, entre chaque période de vacances.

Missions remplies au sein de l'accueil ANNEXE :

<b>Direction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dirige le temps périscolaire méridien</li> <li>- Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant</li> <li>- Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation</li> <li>- Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques</li> <li>- Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets</li> <li>- Assure le fonctionnement de l'accueil</li> <li>- Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie)</li> <li>- Assure le suivi de formation des stagiaires.</li> </ul>
<b>Adjoint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure le relais de la directrice en cas d'absence</li> <li>- Prends connaissance et applique les directives du projet pédagogique</li> <li>- Assure l'accueil des enfants.</li> <li>- Assure l'animation des activités et des projets</li> </ul>
<b>Animateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à l'élaboration du projet pédagogique</li> <li>- Adopte des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme)</li> <li>- Mets en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques</li> <li>- Assure l'accueil des enfants.</li> <li>- Assure l'animation des activités et des projets</li> </ul>

- Un débriefing quotidien avant et après le service est fait avec les animateurs.

## B. Le public des CM2 et la particularité de l'accueil de loisirs

L'année de CM2 est, pour les enfants, une étape transitoire importante dans l'apprentissage à bien différents niveaux.

Ainsi, ils commencent à avoir besoin de se regrouper et de s'identifier au groupe formé. Leur avis critique sur les choses se développe en même temps que leurs émotions. L'esprit de compétition se développe et les enfants cherchent à se confronter aux autres pour tester la limite de leur corps et de l'environnement qui les entoure. Afin d'éviter qu'ils ne se cantonnent à leur groupe et valoriser leur place de grand, nous devons favoriser l'entraide entre les CM2 et les autres, tout en mettant en place des temps où ils peuvent se retrouver

Adapter un accueil spécifique aux enfants en classe de CM2 permet de renforcer la cohérence éducative

Ce qu'on peut définir pour un enfant de 10 à 11 ans :

### [Vers l'inconnu et... Encore plus loin :

Chaque enfant progresse à un rythme qui lui est propre.

- ★ *Entre 10 et 11 ans, l'enfant fait la synthèse de ce qu'il a vécu. Cette période marque également la fin du primaire ; elle est importante pour le jeune de 11 ans, qui est partagé entre la hâte de quitter son école pour vivre de nouvelles expériences et la crainte d'affronter un monde nouveau pour lui : Le secondaire (collège et lycée ensuite).*
- ★ *Le jeune de ce groupe d'âge est attiré par les aventures, les voyages, les découvertes et les sensations fortes. La préadolescence ouvre d'ailleurs sur un univers caractérisé par une évolution très rapide souvent déconcertante pour les adultes de l'entourage. Il faut comprendre que le jeune de 10 à 11 ans se situe au sortir de l'enfance et aux portes de la préadolescence. Un âge charnière où il joue les équilibristes entre deux mondes, en se projetant néanmoins de plus en plus vers l'avenir, vers l'ailleurs, vers l'inconnu.*
- ★ *Vers l'âge de 10 ans, l'enfant possède une bonne notion du temps. Il aime l'école, car il y développe des relations sociales, y vit des défis et y approfondit des connaissances. Il est maintenant capable de comprendre des phénomènes plus complexes et abstraits, nécessitant des connaissances de base, un raisonnement et une logique. D'ailleurs, le préadolescent tire de ces nouveaux apprentissages un sentiment de fierté, de compétence, de culture et d'intelligence ; le tout pouvant contribuer au développement de son estime de soi.*
- ★ *Avec l'âge, le groupe de pairs exerce une influence grandissante sur le jeune. Il en adopte les valeurs, les opinions et le mode de vie, qui peuvent être en opposition avec les principes de bases de sécurité.*
- ★ *Bien que le jeune commence à opposer un peu de résistance à ses parents, il recherche cependant les normes comportementales. C'est l'âge de l'intégration des standards de société, de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas.*
- ★ *S'affirmant comme des êtres agissants dans le monde, les jeunes de 10 à 11 ans sont de plus en plus prêts à s'engager, à poser des gestes concrets et à adopter une attitude citoyenne face aux multiples enjeux sociaux et environnementaux. Par leurs gestes, ils veulent désormais être considérés comme des acteurs qui ont une opinion et qui posent un jugement critique sur eux-mêmes et les autres.]<sup>2</sup>*

Dans le but d'accompagner les enfants au mieux dans cette année particulière et de permettre donc à ce groupe de s'identifier en tant que « Grand » et de les valoriser ainsi dans ce statut, il est important de travailler à :

- Les préparer au passage vers l'adolescence et le collège au mieux.  
*L'aménagement de l'espace de vie, la réflexion des projets et activités et leurs sollicitations seront prises en compte différemment et en corrélation avec les besoins de cette tranche d'âge.*
  
- Les accompagner vers une autonomie personnelle.  
*Le travail sur l'autonomie prend une autre ampleur en responsabilisant les enfants de plus en plus et en fonction de leurs capacités et besoins. Il ne peut se faire qu'avec tous les adultes qui les entourent dans un esprit de coéducation.*

## C. Objectifs, démarche et projets

Objectif général :

### 1- Encourager et accompagner l'autonomie

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Accompagner l'autonomie à travers le temps du repas	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de se servir seul et en quantité suffisante et respectueuse de la collectivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place du service sous la forme de buffet.</li> </ul>
Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'animateur est en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place</li> <li>L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'équipe d'animation propose des jeux, donnent les règles de façon à ce que les enfants puissent se les approprier et jouer en autonomie.</li> </ul>
Permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance et d'être responsabilisé dans ses actes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les enfants réalisent des tâches de la vie quotidienne : participe au nettoyage des tables et balayage du sol pour le temps du repas.</li> </ul>



Objectif général :

## 2- Encourager et accompagner la responsabilisation de chacun dans le collectif et initier à être un citoyen en devenir

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Amener l'enfant à sa participation individuelle dans le collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir ouvrir la parole aux enfants à travers différents thèmes ou d'actualité à leurs niveaux...<sup>^</sup></li> <li>• Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire.</li> <li>• Favoriser la communication et l'échange pour établir des règles de vie avec le groupe d'enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'un temps d'animation dédié et privilégié. → « Vendredi c'est possible »<sup>3</sup></li> <li>✓ Les enfants réalisent des tâches de la vie quotidienne : participe au rangement.</li> </ul>
Donner la possibilité de s'affirmer en tant qu'individu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se positionner vers une parole citoyenne/ comprendre et avoir un avis.</li> <li>• L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place de forum régulièrement.</li> <li>✓ Mise en place d'inscription aux activités par voie d'affichage et ainsi assumer son choix.</li> </ul>
Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être à l'écoute des idées proposées par les enfants.</li> <li>• Être rigoureux sur les règles et la vie en collectivité et notamment sur le respect, la sécurité, la politesse et ne pas banaliser la violence. Accepter la différence.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travail collectif autour des règles en général</li> <li>✓ Travail collectif et mise en place d'un thermomètre du bruit.</li> <li>✓ Mise en place du lieu de restauration et stratégie dans le plan des tables pour mettre en avant la cohésion de groupe.</li> </ul>



Objectif général :

### 3- Favoriser l'épanouissement personnel

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Développer les capacités intellectuelles et physiques et favoriser son épanouissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des activités et des projets, culturels, sportifs, artistiques et ludiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Différents projets sur l'année seront menés avec une présentation des animations (calendrier).</li> <li>✓ Animations saisonnières</li> </ul>
Développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des thématiques et des temps libres avec mise à disposition d'espaces dédiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'un coin lecture avec un renouvellement régulier à la médiathèque.</li> <li>✓ Emprunts de nouveaux jeux et mise à disposition de l'enfant.</li> <li>✓ Mise en place de temps « libres » encadrés par l'équipe.</li> </ul>



**Objectif général :****4- Développer des actions en rapport à l'écologie**

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Mieux comprendre et appréhender le monde qui les entoure pour agir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension du microcosme biologique du jardin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découverte nature dans le jardin et création de fiches connaissance.</li> <li>✓ Challenge récup</li> </ul>
Prendre conscience du gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir ouvrir une discussion et une évaluation personnelle en faisant prendre conscience des actions possibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place de poubelles écologiques (boiseau)<sup>4</sup></li> <li>✓ Actions de pesée des poubelles quelques semaines dans l'année et mesurer l'évolution. Amener une réflexion</li> </ul>
Prendre conscience de l'importance et la richesse de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions sur l'eau avec des thématiques scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Projet d'obtenir un récupérateur d'eau pour l'arrosage</li> </ul>



<sup>4</sup> Récipient de collecte alimentaire donnée par la ville.

Divers projets seront mis en place au cours de l'année. Certains sont prédéfinis comme :

- Des sessions de sports et de cohésions
- Prendre le jardin attenant comme privilège et terrain d'expérience et de découvertes.
- Les cabanes transformées en Tipi.
- Marché du Partage

D'autres projets pourront être mis en place après concertation avec les enfants.

## D. Évaluation

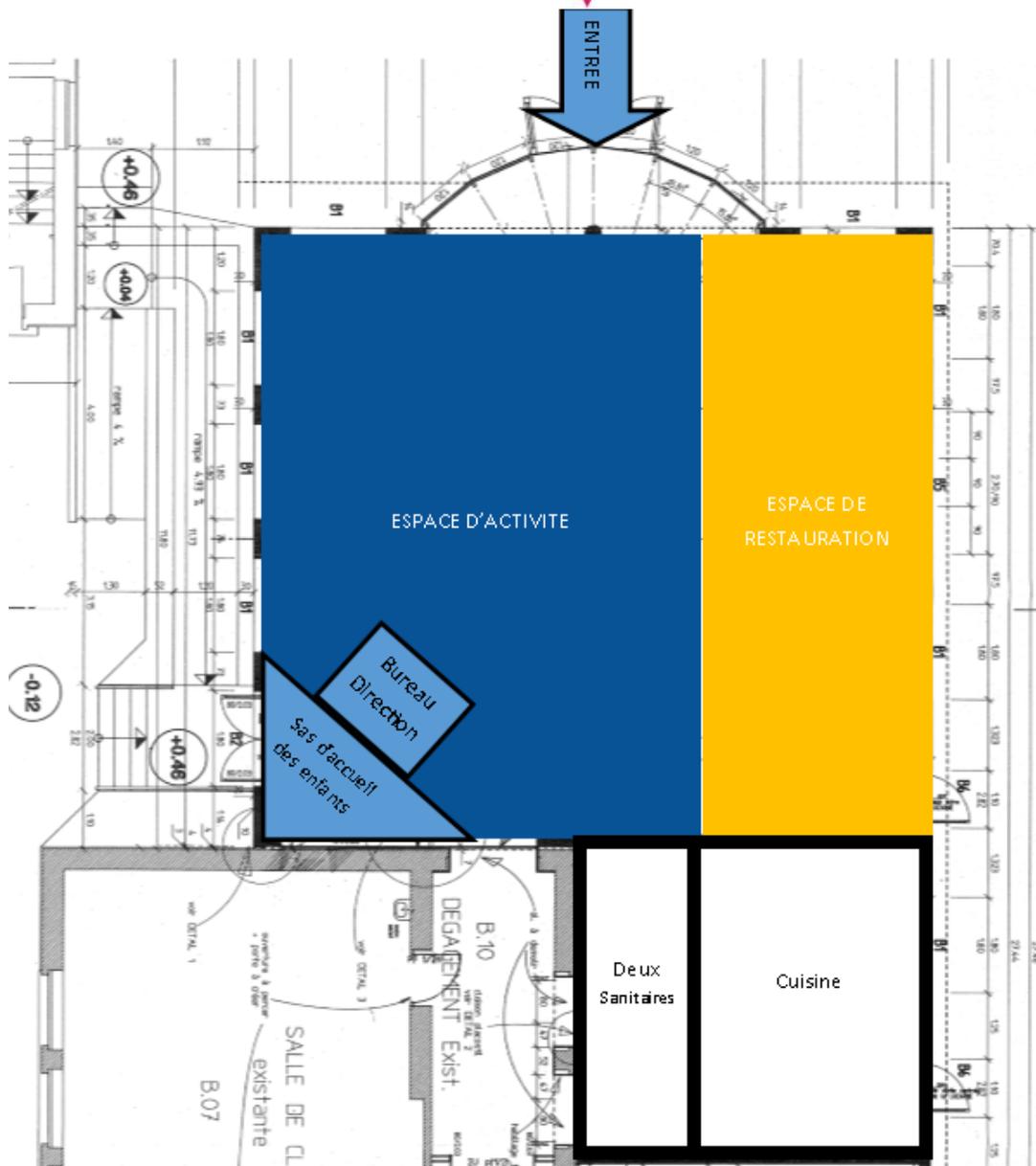
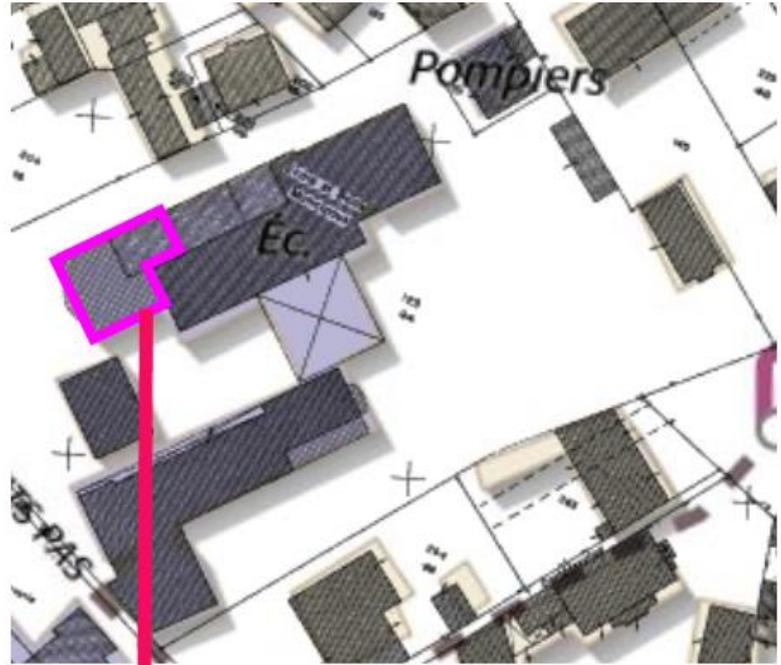
L'évaluation du rythme, des projets ou activités sont nécessaires pour la continuité du service et être sûr que chacun se retrouve dans l'organisation.

Afin de connaître l'opinion des enfants, nous leur demanderons leurs avis de différentes manières (listes non exhaustives) selon le thème abordé :

- ✓ En agora libre
- ✓ En discussion
- ✓ En forum
- ✓ En questionnaire

# Documents Complémentaires

# Plan du local



## Organisation de Fonctionnement

### 1- ACCUEIL DU MIDIS :



### Déroulement de 11h30 à 13h45 :

- ▶ 11h30 : Arrivée des animateurs = Plus de pauses !
- ▶ 11h30 à 11h45 : Mise en commun de l'organisation, si changement ou particularités

Selon le service d'animateurs, définir :

- Si besoin, placement les enfants
  - Chaque animateur s'entraide dans tous le service
  - Vigilance et suivi des chefs de table
  - Ne pas être tous debout pour la distribution des plats/ Toujours Vision d'ensemble
  - Soyez garant que les enfants mangent un minimum et boivent bien.
  - Favoriser l'autonomie pour le débarrassage
  - Favoriser l'autonomie pour le service
- ▶ 11H45 : DEPLOIEMENT DES ANIMATEURS :
    - Départ pour l'école : **Trousse de secours** : tout le monde y pense !  
**Clefs** (si besoin)  
**Plaquette Liste des classes**
  - ▶ 11H50 : Prise en charge des enfants dans la salle de classe selon l'heure de sortie +  
 Les animateurs appellent les enfants et font l'émergement  
 Vérifier que tous les enfants soient présents, les COMPTE.



### CAS PARTICULIER

Si l'enfant est absent,

**OU**

Si l'enfant inscrit avertis qu'il peut partir,

**OU**

Si l'enfant non inscrit vient sans qu'il soit noté.

**GARDER TOUJOURS L'ENFANT AVEC VOUS !**

Ne pas l'entourer sur la liste et ne rien noter

**Il est OBLIGATOIRE d'avertir la direction**

▶ **12h00** : Retour et rassemblement devant L'Annexe

Les enfants formeront des groupes de 6 enfants pour passer à table et se rangeront par groupes créés.

- ✓ 1 animateur se positionne devant les toilettes
- ✓ 1 animateur filtre l'entrée et les comptes de nouveau
- ✓ 1 animateur aide l'animateur extérieur et organise en cuisine

Les enfants rentrent, passent aux toilettes, prennent des couverts, verre et serviettes et s'installent à table.

▶ **12h05** : Repas

- ▶ **12h40** : Fin du repas/ Les enfants ont la présentation des activités du temps de midi qui s'organise selon un planning:

Les 3 animateurs se répartissent en fonction des animations ou projet qu'ils organisent par jour ou par semaine.

▶ **13h00** : Répartition des enfants et temps d'animation.

▶ **13h35-45** : Rangement de l'animation

- ▶ **13h45** : Les animateurs accompagnent leur groupe. Les enfants se mettent en rang pour retourner en classe, les animateurs attendent le relais de l'enseignant avant de partir.

## Planning Midis

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h00-12h15	Jeux extérieur libres (Plateau + Cour)	Jeux extérieur libres (Plateau + Cour)	Jeux extérieur libres (Plateau + Cour)	Jeux extérieur libres (Plateau + Cour)
12h00-12h45	Repas	Repas	Repas	Repas
12h45-13h35	Ateliers Spontané	PROJET & Animations	Petit Jeu et Concours du jour	Vendredi c'est possible
	Jeux Libres Extérieur	Jeux Sportif/ Jeux Libres Extérieur	Sport / Jeux Sportifs	
	Cour + Plateau Mixte (avec Explorateurs)	Cour + Cour APC (ancien Cocci)	Plateau UNIQUEMENT CM2 + Cour	



### ★ VENDREDI C'EST POSSIBLE :

L'idée de cette journée un peu spéciale est de présenter des activités ou thématiques de manière un peu plus approfondie selon les thèmes proposés (ex : débat, exposition...) et de pouvoir inciter, accompagner et mettre en avant des initiatives des jeunes.